

PER
C-621

LUNDI 29 MARS 1971

VOL. XXVII - No. 13



COMMERCE MONTRÉAL

LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET NOS CONDITIONS DE VIE

Voilà le thème d'un colloque qui aura lieu le jeudi 15 avril à l'hôtel Reine Elizabeth de 9 heures à 17 heures.

Ce colloque, organisé conjointement par la Chambre de commerce du district de Montréal, le Montreal Board of Trade et la Chambre de commerce du Canada, veut réunir des experts du Conseil économique du Canada et la communauté des affaires montréalaise pour discuter des relations entre la croissance économique et l'amélioration des conditions de vie des canadiens et plus particulièrement des montréalais.

Après avoir pris connaissance des objectifs nationaux de croissance tels que définis par le Conseil économique du Canada, les participants du colloque analyseront les effets de la croissance économique sur les quatre points suivants:

- le commerce extérieur
- la formation du capital
- l'utilisation de la main-d'oeuvre
- le niveau de vie

Nous vous invitons donc à participer en très grand nombre à ce colloque. Les frais d'inscription de \$15.00 comprennent le déjeuner de même que la documentation et le rapport final du colloque.

Veuillez m'inscrire au Colloque

LA CROISSANCE ECONOMIQUE ET NOS
CONDITIONS DE VIE

Ci-joint mon chèque de \$15.00 à l'ordre de
la Chambre de commerce du district de Montréal

NOM

ENTREPRISE

ADRESSE

Postez à: La Chambre de commerce de Montréal,
a/s de M. Jean Gill,
1080, Côte du Beaver Hall, 6e étage,
Montréal 128.

LES ÉLECTIONS À LA CHAMBRE

Afin que tous les membres soient bien informés de la procédure des élections à la Chambre, Commerce Montréal vous donne ici l'essentiel des règlements de la Chambre qui décrivent en détail la procédure pour l'élection des membres du Conseil d'administration, de l'Exécutif et du Conseil d'arbitrage aux articles 36 à 48.

Nominations

Les nominations aux divers postes électifs de votre Chambre se font soit par le Comité des nominations, soit par les membres eux-mêmes:

a) par le Comité des nominations

Le Comité des nominations est composé de:

- 1) deux membres élus par les membres en général
M. Maurice Macé, ingénieur-directeur - Analyse et Etude du Marché, Cie Northern Electric Ltée; **M. R. Valmore Delisle**, gérant de la Banque Canadienne Nationale.
- 2) deux membres élus par le Conseil d'administration hors de ses cadres, exception faite des anciens présidents et du président sortant de charge:
M. H. Marcel Caron
M. Raymond Lavoie
- 3) deux membres élus par l'Exécutif hors de ses cadres exception faite des anciens présidents et du président sortant

de charge:

M. Claude Ducharme

M. Roger O. Beauchemin

Les membres du Comité des nominations reçoivent, après assermentation quant au secret de leurs délibérations, mission de choisir des candidats au Conseil, à l'Exécutif et au Conseil d'arbitrage.

Le Comité, pour dresser la liste de ses candidats, doit tenir compte qu'il est désirable d'assurer au Conseil d'administration et au Conseil d'arbitrage, une représentation des grandes, moyennes et petites entreprises, de l'industrie, du commerce et des services;

(Suite page 4)

Le Conférencier
au déjeuner-causerie, du
MARDI, 30 MARS



**L'HONORABLE
JEAN-PIERRE GOYER**

solliciteur général du Canada

(voir détails en page 3)

SONDAGE SUR LES CONGÉS DE LA ST-JEAN BAPTISTE ET DE LA FÊTE DE LA CONFÉDÉRATION-1971

165 manufacturiers (ayant à leur actif 27,460 employés d'usines et 15,816 employés de bureau) et 83 non-manufacturiers (ayant à leur actif 2,122 employés d'usines et 5,649 employés de bureau) ont répondu au sondage d'information entrepris par la Chambre de commerce du district de Montréal, le Board of Trade, et la section montréalaise de l'Association des Manufacturiers Canadiens, sondage sur les pratiques exercées par les entreprises de la région montréalaise, en ce qui a trait aux congés de la St-Jean Baptiste et de la Confédération, soit les jeudis 24 juin et 1er juillet.

Les pratiques les plus populaires pour ces deux congés sont les suivantes; les autres entreprises répondant au sondage ont donné une variété d'autres combinaisons.

ST-JEAN BAPTISTE

Manufacturiers	Compagnies	Emp. d'usines	Emp. de bureau
23 & 25 juin ouvert toute la journée 24 juin fermé toute la journée	102 (62%)	13,467 (49%)	10,653 (68%)
23 & 24 juin ouvert toute la journée 25 juin fermé toute la journée	26 (16%)	2,741 (10%)	824 (5%)
23 juin ouvert toute la journée 24 & 25 juin fermé toute la journée	19 (12%)	8,406 (31%)	3,173 (20%)
Non-manufacturiers			
23 & 25 juin ouvert toute la journée 24 juin fermé toute la journée	64 (77%)	1,071 (51%)	4,977 (88%)
23 & 24 juin ouvert toute la journée 25 juin fermé toute la journée	7 (8%)	111 (5%)	271 (5%)
23, 24 & 25 juin ouvert toute la journée	4 (5%)	940 (44%)	141 (3%)

FÊTE DE LA CONFÉDÉRATION

Manufacturiers	Compagnies	Emp. d'usines	Emp. de bureau
30 juin & 2 juillet ouvert toute la journée 1er juillet fermé toute la journée	92 (50%)	15,967 (58%)	10,970 (69%)
30 juin & 1er juillet ouvert toute la journée 2 juillet fermé toute la journée	31 (19%)	3,464 (13%)	1,406 (9%)
30 juin ouvert toute la journée 1er & 2 juillet fermé toute la journée	21 (13%)	6,475 (24%)	2,961 (19%)
Non-manufacturiers			
30 juin & 2 juillet ouvert toute la journée 1er juillet fermé toute la journée	61 (74%)	951 (45%)	4,615 (82%)
30 juin ouvert toute la journée 1er & 2 juillet fermé toute la journée	8 (10%)	75 (4%)	372 (7%)
30 juin & 1er juillet ouvert toute la journée 2 juillet fermé toute la journée	6 (7%)	91 (4%)	264 (5%)

Les pourcentages se rapportent au total des entreprises ou au groupe d'employés concernés.

Ceci représente le choix de chaque entreprise en ce qui concerne la pratique usuelle pour ces congés - les facteurs tels que: les contrats, prévision de production, service au public, concurrence, et tout ce qui a trait à la communauté de près ou de loin, sont pris en considération.

La Chambre a été avisée que les banques de la municipalité de Montréal, les bureaux du Gouvernement fédéral, la Bourse Canadienne et la Bourse de Montréal, seront fermés les deux jours seulement, soit: le 24 juin et le 1er juillet. Le Gouvernement provincial et les bureaux de poste sont dans l'impossibilité de nous fournir aucune information présentement.

En ce qui concerne les autres congés, à moins qu'une entreprise ait contracté certains arrangements dans sa convention collective, ou qu'elle ait une entente avec ses employés, ou soit sujette à un règlement ou à un décret ordonnant ce qu'elle doit faire ces jours de congé, il n'y a aucune obligation de la part de l'employeur ni de fermer son entreprise, ni de payer ses employés en temps supplémentaire, ni de payer ses employés qui ne se rendent pas au travail.●

TEK
C-62155

PRENEZ NOTE...

CONSEIL DES FEMMES

Manifestation concernant le quinzième anniversaire du Conseil des femmes-membres de la Chambre de commerce:

Mercredi 31 mars: Journée d'étude
au Club Canadien
438 est, rue Sherbrooke

14 heures: ateliers de travail:

- sondage auprès des membres afin de connaître leur opinion;
- sur ce que devrait être le Conseil des femmes au sein de la Chambre,
- leurs objectifs
- leurs moyens d'action

16 heures: pause café

- compte-rendu de la discussion en atelier

18 heures: diner

- suivi d'une plénière qui comportera:
- l'analyse des faits
- l'établissement des conclusions

Responsable: Victoria Poirier. ●

VISITE INDUSTRIELLE

LE JEUDI, 22 AVRIL - à 14 heures 15
L'OFFICE NATIONAL DU FILM

3155, Côte de Liesse
(transport individuel)

Cette visite devait avoir lieu le 4 mars mais a été contremandée à la toute dernière minute à cause de cette fameuse tempête qui a réduit à néant la circulation dans Montréal.

Les membres QUI N'ETAIENT PAS inscrits à cette visite et qui maintenant voudraient y participer, voudront bien nous retourner ce coupon-réponse. ●

Veuillez m'inscrire à la visite de l'OFFICE NATIONAL DU FILM, le jeudi 22 avril

NOM

ENTREPRISE.....

ADRESSE

Postez à: La Chambre de commerce de Montréal
Service des manifestations
1080, côte du Beaver Hall, 6e étage
Montréal 128.

DEJEUNERS-CAUSERIE HEBDOMADAIRES

Les déjeuners-causerie ont lieu à l'hôtel Mont-Royal, les mardis à 12 h. 30

LE 30 MARS

L'HONORABLE JEAN-PIERRE GOYER

solliciteur général du Canada

LE 6 AVRIL

MONSIEUR HERVÉ BELZILE

président de l'Association Canadienne des Compagnies d'Assurance-Vie

LE 13 AVRIL

MARDI de PÂQUES

RELÂCHE

LE 20 AVRIL

Déjeuner-causerie sur la fusion des entreprises

LE 27 AVRIL

MONSIEUR LAURENT PICARD

vice-président de la Société Radio-Canada

LE 4 MAI

à être annoncé ●

BASEBALL

Le comité Sports et Divertissements met à votre disposition des billets à \$5. pour la partie d'ouverture du baseball au parc JARRY, LE MARDI, 13 AVRIL à 12 h. 15.

Les Expos vs New York

Les billets vous seront retournés sur réception de votre chèque.

Renseignements: Monique Leduc - 866-2861 ●

LEMAY, PAQUIN & CORBEIL,

- Avocats -

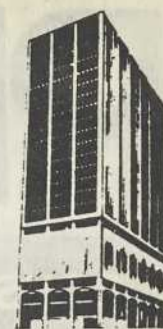
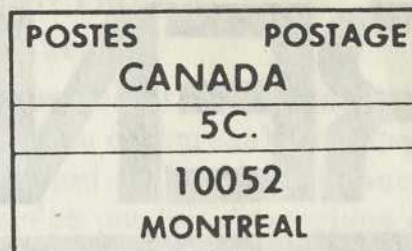
800 Place Victoria, Suite 1025

Montréal 115 Tél.: 878-4211



la force de l'argent au service
de l'homme et de son épanouissement

Banque Canadienne Nationale



Commerce Montréal
La Maison du Commerce
1080, côte du Beaver Hall
Montreal 128 Tel 866-2861

DEPARTMENT PERIODIQUES
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
1700 RUE ST-JENIS,
MONTREAL 129, P. Q.

LES ÉLECTIONS A LA CHAMBRE (Suite de la page 1)

des carrières spécialisées, de l'Université et des grandes écoles.

Le Comité, par l'entremise du directeur général, doit communiquer la liste des candidats aux membres, au moins quatre jours avant la clôture de la mise en nomination, qui aura lieu lundi, 21 juin; ce règlement permet aux membres de poser d'autres candidatures, s'ils le désirent. La liste des candidats du Comité des nominations sera publiée dans le Commerce Montréal du lundi 7 juin.

b) par les membres eux-mêmes

Tous les membres de la Chambre conservent le droit de se porter candidats aux postes du Conseil, de l'Exécutif ou du Conseil d'arbitrage.

Pour l'Exécutif, il faut toutefois avoir déjà fait partie du Conseil d'administration.

Le bulletin de présentation des candidats mis en nomination par les membres doit porter la signature d'au moins 10 membres qualifiés et être remis au directeur général avant 16 h. 30, le troisième lundi de juin, soit le 21 juin.

Ordre du scrutin

Le lundi 21 juin, à 16 h. 30, la mise en nomination se termine et la liste des candidats désignés par les membres et le Comité

des nominations est proclamée.

Les règlements, tels que modifiés à l'assemblée générale spéciale du 4 avril 1966, n'exigent une élection que si les membres mettent en nomination des candidats aux postes de l'Exécutif et du Conseil d'administration.

Bulletin de vote

S'il y a élection, le nom de tous les candidats, par ordre alphabétique, sera inscrit sur un bulletin de vote et expédié à tous les membres avant le lundi 6 juillet, sous les initiales du directeur général.

Vote

Les membres doivent retourner leur bulletin au directeur général de la Chambre avant 16 h. 30, le lundi 2 août.

Dépouillement du scrutin

Le mardi suivant, les scrutateurs élus par les membres lors de l'assemblée générale du 16 mars:

Mlle A. Taché, directrice, Service du crédit, Matériaux de construction, Domtar Limited

M. François J. Bastien, c.a. Bastien, Barrière & Associés

M. Yvon Normandin, c.a., Mallette, Normandin & Cie

procéderont au dépouillement du scrutin jusqu'à ce qu'il soit entièrement terminé. Il serait bon de mentionner que dans son édition du 9 août, Commerce Mont-

réal fera rapport du résultat de l'élection.

Renseignements

Les membres de la Chambre qui désirent des

renseignements supplémentaires au sujet de cette procédure peuvent s'adresser au directeur général ou au directeur général adjoint.

NOUVEAUX MEMBRES

INDIVIDUELS

Le Conseil d'administration recommande aux membres d'élire membres de la Chambre, les personnes suivantes qui ont fait la demande au directeur général. S'il n'y a pas d'opposition à cette recommandation du Conseil, ces personnes deviendront membres de la Chambre de commerce du district de Montréal, auront tous les droits et seront assujetties à toutes les obligations des autres membres.

Cet avis se conforme aux articles 6 et 7 des règlements de la Chambre.

Blandine Arpin, présidente,
Les Distributions

Iroquois Inc.

Arthur Barrette, propriétaire
Le Service Professionnel
d'Informations du Québec Enrg.

J.J. René Leduc, dir. adj.
Banque d'Expansion
Industrielle

Jacques Marquis, avocat
Louis F. Sontra, directeur
services pédagogiques,
Dawson College

Gilles Chevalier, président,
Peinture Zénith Inc.

François Hubert,
directeur de la maintenance,
Le Groupe Sécurité Inc.
Réal Leblond, vice-prés.,
Bouchard & Leblond Inc.
Emilda Wynants, gérante,
Pronuptia

Guy St-Antoine,
Assureur-Vie
Anna St-Charles

CORPORATIFS

AFFILIATED FACTORS CORPORATION
Etablissement financier

COMMISSION D'ASSURANCE CHÔMAGE

PINKERTON'S DU CANADA LTÉE
Services de Sécurité

SOCIÉTÉ RADIO CANADA

OFFICE NATIONAL DU FILM

UNITED AMUSEMENT CORPORATION LTD
Services récréatifs

WATERMAN CANADA INC.